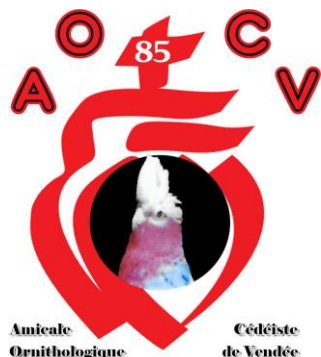




dimanche 15 octobre 2023

N° 09OCTOBRE 2023

Les « NAC »

(Les news de l'amicale cédéiste)

L'hiver arrive et déjà quelques bourses ont eu lieu. D'autres événements se profilent à l'horizon : faisons donc un petit point.

PETIT RAPPEL

La réunion initialement programmée en novembre, n'aura pas lieu : trop de désistements prévus, ce qui ne permettrait pas aux nouveaux d'apprendre à connaître le club.

A ce sujet, il y a ceux qui trouvent qu'il y a trop de réunions, et ceux qui souhaiteraient des rencontres plus régulières : difficile de trouver un juste milieu. Cependant les communications régulières que nous faisons via nos « NAC » sont appréciées et nous avons tout lieu de croire que la plus-part d'entre vous les lisent.

Nous reparlerons des bourses à notre assemblée générale, mais notez :

Longeville a été une franche réussite et sera bien sur reconduite en 2024

Les 24 et 25 Août 2024.

Nous souhaitons étoffer l'offre des exposants artisans.

LE BOURG SOUS LA ROCHE.

Cette bourse ou nous vendons bien reste « petite » et se trouve désormais en concurrence avec « les HERBIERS ». De plus elle serait en 2024 15 jours après LONGEVILLE.

Le bureau a pris la décision de ne pas la reconduire à la même date. Nous avons évoqué la date du vide grenier du BOURG SOUS LA ROCHE (2° week-end d'octobre), mais vu la taille de l'événement il n'y aura pas suffisamment de places de stationnement pour nous accueillir.

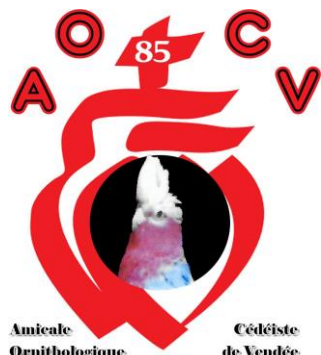
Nous restons concentrés sur les dates des 16 ou 17 novembre 2024 : selon la disponibilité de la salle.

A cette date nous pourrions accueillir les « becs droits » et notamment les canaris.

La grippe aviaire semble être mieux maîtrisée et la DDPP reste confiante : ce qui nous laisse penser que ce sera une « bonne date ».

CURZON : La date est en principe en octobre, mais n'est pas fixe. Notre exposition-vente est adossée à un vide grenier et quelques animations en centre bourg. Les éleveurs de volailles ont eu le droit de revenir cette année : ils sont très satisfaits et reviendront l'année prochaine.

Pour nous c'est moins évident, car les ventes ont lieu principalement en milieu d'après-midi. Ceux qui sont partis à midi n'ont donc pratiquement rien vendu. D'autres sont partis en fin d'après midi avec des cages totalement vides ou presque. Cela nous encourage à tenter l'expérience l'année prochaine, mais il faudrait voir avec les organisateurs la possibilité d'arriver plus tard le matin.



dimanche 15 octobre 2023

Pour les prochaines bourses, il nous semble utile de faire quelques rappels :

Les oiseaux devront obligatoirement être en règle :

Domestiques ou pas : bagués

Ceux qui sont concernés par l'i-fap : obligatoirement déclarés et accompagnés de leurs « papiers »

Les oiseaux en vente bagués à votre numéro d'éleveur. Vous pouvez cependant « dépanner » des collègues, mais il faudra le déclarer et leur prendre un emplacement.

TOUT CECI : pas pour vous embêter, mais seulement parce que la **DDPP fait de plus en plus de contrôles**

Nous sommes soucieux que les exposants de LONGEVILLE ne soient pas en concurrence, en conséquence, les éleveurs qui souhaitent exposer diverses choses en plus de leurs oiseaux, devront nous en avertir et nous demander l'autorisation au préalable.

Enfin, notre rapprochement avec DESJARDINS rencontre du succès, puisque les magasins font régulièrement l'objet de demande de la part de nos adhérents.

Toutefois il est inutile d'apporter des oiseaux dont ils n'ont pas la vente.

Il faut toujours appeler avant de se déplacer, pour savoir s'il y a un besoin et lequel.

Quand une liste vous est diffusée, il est inutile de proposer des espèces différentes.

Enfin les oiseaux « i-fap » sont de préférence à proscrire ou bien ils seront accompagnés de leurs documents et seront donc déclarés.

LA DDPP fait régulièrement des contrôles et ne sera pas toujours bienveillante.

PROCHAINES BOURSES, QUELQUES DATES AUTOUR DE CHEZ NOUS

Le **21/10/2023** de **09:00** à **18:00**
Bourse : BOURSE - CORSEPT 44560

Le **22/10/2023** de **08:00** à **13:00**
Bourse : Bourse à CUGAND – 85610

Le **29/10/2023** de **09:00** à **17:00**
Bourse : Bouaye - Expo Bourse d'oiseaux exotiques - Bouaye – 44830

Le **05/11/2023** de **09:00** à **16:00**
Bourse : Bourse aux oiseaux Champtocé-sur-Loire- 49123

Le **19/11/2023** de **09:00** à **18:00**
Bourse : BOURSE AUX OISEAUX DE L'AOPR - SAINT BREVIN LES PINS 44250

Liste bien sûr non exhaustive !



dimanche 15 octobre 2023

EN PIÈCES JOINTES ARTICLES OUEST FRANCE, concernant la grippe aviaire et la vaccination

Grippe aviaire : lundi, top départ de la vaccination

Après des années marquées par l'influenza aviaire, le vaccin offre une lueur d'espoir à toute la filière avicole française. La vaccination débutera dès lundi. Ne sont concernées que des races de canards.

Depuis qu'il a repris l'exploitation familiale, il y a huit ans, Thomas Lafarue, éleveur de canards à foie gras, a dû, comme on dit avec pudeur dans le milieu, « faire le vide » dans ses bâtiments à six reprises. Alors forcément, le vaccin qui arrive, l'éleveur installé dans les Landes le voit comme un **grand espoir**.

Alors que débutera lundi la vaccination obligatoire contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), c'est le branle-bas de combat dans les filières de canards à rôtir et canards foie gras, principalement présentes dans le Sud-Ouest et en Pays de la Loire. Seuls les canards mulards, de Barbarie et Pékin, les plus sensibles et les plus excréteurs, sont concernés.

Si le vaccin a, par le passé, été injecté à plus d'un milliard de volailles hors Europe, c'est une première dans l'Union. La stratégie française vise à radier le virus, là où il s'agissait jusqu'alors, à l'étranger, de limiter les dégâts de l'épizootie. Pour un montant de 90 millions d'euros, la France a passé commande de 80 millions de doses de Volvac B.E.S.T. à l'allemand Boehringer Ingelheim. Le vaccin cible une sous-partie du virus et est fabriqué au Mexique.

Deux injections

Supervisés par un vétérinaire référent, les éleveurs ou leurs salariés, formés, sont autorisés à procéder aux deux injections, aidés par des équipes d'intervention extérieures. « La manipulation est assez simple, explique Marie-Pierre Pé, directrice du Comité interprofessionnel des palmigrèdes à foie gras. **Les éleveurs sont habitués puisqu'il y a déjà d'autres vaccinations en élevage.** »

Plus lourde à mettre en place, la surveillance post-vaccination. Elle sera faite sur les animaux morts et aussi dans les lots, où des canards seront régulièrement testés « au hasard », par des vétérinaires.



La France a passé commande de 80 millions de doses de vaccins contre le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène à Boehringer Ingelheim. Les vaccins sont fabriqués dans une usine au Mexique.

PHOTO : BOEHRINGER INGELHEIM

Y aura-t-il assez de bras pour mener à bien l'opération, qui se répétera à chaque entrée de lots de canards ? On compte presque autant d'animaux à vacciner dans l'année que d'habitants en France et rien qu'en Pays de la Loire, il y a entre 400 et 500 élevages concernés. « On est très inquiets du manque de main-d'œuvre chez nos prestataires », révèle Mickaël Moinard, vice-président du groupement d'éleveurs vendéen Volinéo.

Hausse des prix

L'autre inquiétude est financière. Alors que le solde des indemnités pour les éleveurs touchés par l'influenza aviaire et les abattages se fait toujours attendre, la filière devra

assumer le reste à charge de la vaccination (soit 15 %, l'État s'étant engagé jusqu'en octobre 2024 à financer le reste), et cela devrait conduire à une hausse des prix dans les rayons. Ce dont le canard français, en plein contexte inflationniste, n'a pas besoin.

Des abattages possibles malgré tout

En attendant un taux d'immunité significatif – pas avant la fin de l'année –, les éleveurs restent prudents. Le vaccin, qui n'empêchera pas la contamination et les abattages, ne fera pas tout et s'ajoute à de nombreux « gestes barrières ». « **Un arsenal qui englobe aussi les mesures de biosécurité, de surveillance et de réorganisation de la filière** », rappelle

Océlynn Margerie, vétérinaire à Bressuire (Deux-Sèvres), président de la commission aviaire de la Société nationale des groupements techniques vétérinaires.

Pour Sylvie Colas, secrétaire nationale de la Confédération paysanne, c'est surtout le modèle de production qui est à revoir. « **Il faut plus d'éleveurs, mais avec des lots plus petits. En concentrant nos élevages, le virus se régale** », estime l'agricultrice du Gers.

Depuis août 2022, la France a enregistré 402 foyers en élevage, soit trois fois moins que lors de la crise 2021-2022. Aucun nouveau foyer n'a été confirmé depuis juillet.

Claire ROBIN.



dimanche 15 octobre 2023

« Ce vaccin, c'est la lumière au bout du tunnel »

Depuis le début du mois, la vaccination contre l'influenza aviaire est obligatoire pour les éleveurs de canards à rôti et à foie gras. En Vendée, cette opération d'envergure est aussi un gros chantier à mener.

En quelques heures, tous les canetons ont eu leur dose. La méthode est bien rodée : les animaux sont regroupés par un ramasseur et avancent par petits paquets, avant de passer entre les mains des vaccinatrices. L'injection se fait sous l'aile, le geste ne dure pas plus d'une seconde.

Dans cette ferme située à La Jonchère, en Vendée, la campagne de vaccination a débuté jeudi et s'achèvera dans dix-huit jours, après la deuxième dose. Un vrai soulagement pour l'éleveur qui n'a pas oublié la date du 14 mars 2022 : ce jour-là, il s'aperçoit que son élevage est touché à son tour par l'influenza aviaire. De ses canards, très vite, il ne restera plus rien.

« Moins stressant de vacciner que d'euthanasier »

En août, c'est en toute logique que le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, était venu dans le département pour annoncer le calendrier de la vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP). La campagne, lancée lundi 2 octobre, coûtera cent millions d'euros, financée par l'État à hauteur de 85 %. En Vendée, où le dernier foyer constaté en élevage remonte à janvier, plus de 400 exploitations sont concernées par cette vaccination, obligatoire pour les canards de race mulard, de Barbarie et de Pékin (canards à rôti et canards à foie gras). Les canards élevés aujourd'hui doivent tous y passer, mais aussi ceux qui rentreront dans les bâtiments à l'avenir.

« On devrait vacciner dix millions de canards au total dans le département, estime Christophe Mourieras, inspecteur général de santé publique vétérinaire à la Direction départementale de la protection des populations. La campagne va monter en puissance progressivement pour atteindre, au plus fort, 350 000 canards vacci-



Des entreprises prestataires interviennent dans les élevages pour vacciner les canards. Dans cette exploitation de Vendée, dans un premier temps, 3 800 canards recevront leur première injection.

nés par semaine environ. » Le pic d'activité est prévu pour bientôt, quand il faudra injecter en même temps les premières doses dans certains élevages et les secondes dans d'autres. Un lourd chantier, mais pour la filière, le jeu en vaut la chandelle.

« C'est moins stressant de vacciner que d'euthanasier ! », admet Joël Soulard, fils du fondateur de l'entreprise Ernest Soulard (foie gras, canards entiers, découpe).

Située en bout de chaîne, cette société de 250 salariés, basée aux Essarts-en-Bocage (Vendée), se remet juste de ses deux années de

crise, marquée notamment par huit mois d'activité partielle.

Le retour à la normale a été échelonné en fonction des retours des canards chez les 250 éleveurs partenaires, tous situés dans un rayon de 80 km autour de l'usine, et de leur calendrier de vaccination. « Jusqu'à la fin de l'année, on ne sera qu'à 50 % de nos capacités. Mais ce vaccin, c'est la lumière au bout du tunnel, même s'il faut maintenant partir à la reconquête des clients », explique Magali Panau-Soulard, dirigeante de cette entreprise qui travaille en France comme à l'export.

Tant qu'il restera des doses à injecter et que le vaccin n'aura pas prouvé son efficacité, il est difficile de rassurer les marchés étrangers, dont la réaction est très surveillée ces derniers jours. Depuis le lancement de la vaccination dans l'Hexagone, les États-Unis ont déjà mis en place des restrictions sur les importations de volailles françaises : comme les canards vaccinés peuvent être « asymptomatiques », cela représentait un risque d'introduction de l'IAHP dans le pays.

Claire ROBIN.

ENFIN N'oubliez pas :

Commande des bagues avant le 23 OCTOBRE

Commande groupée de la revue avant le 04 NOVEMBRE.

Réunion de novembre annulée.

ASSEMBLEE GENERALE LE SAMEDI MATIN 20 JANVIER 2024

G. BESSON